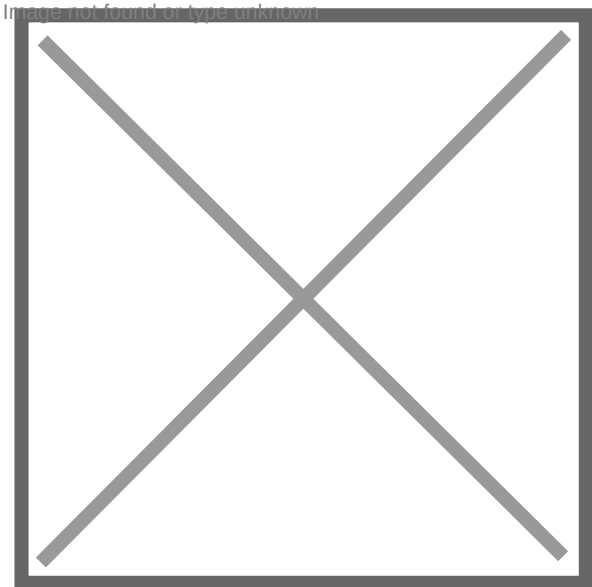




Est ce legal d'acheter chez un grossiste et de revendre ensuite?

Par **tristoune**, le **18/01/2008** à **14:31**

Bonjour
Avant de me lancer dans quoi que ce soit, et d'avoir des problèmes, je voudrais vous poser une question..
Ai-je le droit d'acheter des produits chez un grossiste pour les revendre ensuite?
Je tiens à préciser que je suis particulier... Et si ce n'est pas légal, merci de m'indiquer comment procéder pour que ça le devienne?
Merci

Par **Jurigaby**, le 18/01/2008 à 19:45

Bonjour.
C'est en principe légal (du moins je suis presque sur.) Ceci dit, comme c'est une activité commerciale, vous devrez vous inscrire au RCS.